



**EN ROUTE
VERS LE
LYCEE...**

**QUE FAIRE
APRES LA 3^{EME} ?...**

Calendrier de l'orientation en 3^{ème}

<p>Septembre - Janvier</p>	<p>Dialoguer avec le professeur principal, les parents, la Psychologue de l'EN, les autres professeurs</p> <p>S'informer sur les formations et diplômes Semaine de l'orientation avec le salon Ambition Avenir Villeneuve-sur-Lot (21-25/11/22)</p> <p>S'évaluer ses capacités et ses compétences</p> <p>S'interroger sur ses intérêts, goûts et envies</p>
<p>Mi- janvier</p>	<p>Intentions provisoires des familles : Service scolarité/Orientation (2de G&T, 2de professionnelle ou 1^{ère} année CAP + statut scolaire ou apprenti) En retour, Avis provisoire du CC (Favorable, Réservé ou Défavorable)</p>
<p>Janvier - Avril 7 Avril</p>	<p>Journées portes ouvertes et mini stages en établissements Ouverture de l'offre de formation</p>
<p>Du 9 au 31 Mai 2023</p>	<p>Choix définitif d'orientation des familles et vœux d'affectation : Service scolarité/affectation</p>
<p>Début Juin</p>	<p>Décision définitive d'orientation du conseil de classe (Favorable ou Défavorable)</p>
<p>Dialogue avec le chef d'établissement en cas de désaccord Éventuellement recours à la Commission d'Appel</p>	
<p>27 juin</p>	<p>Résultats de l'affectation en Lycée</p>
<p>Fin Juin</p>	<p>Inscription dans les établissements</p>

SAISIE DES INTENTIONS PROVISOIRES

Service scolarité/Orientation

Le compte d'un représentant légal permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil



Représentant légal



Élève

Connexion au portail Scolarité services avec mon compte EduConnect.

Accès avec l'identifiant et le mot de passe transmis par le chef d'établissement.

The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left is the logo with the text 'EduConnect'. At the top right is a link '← Changer de profil'. The main content area is divided into two columns. The left column contains a box with the heading 'Le compte EduConnect peut donner accès :' followed by a bulleted list: '• aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;', '• à l'espace numérique de travail (ENT) ;', and '• au livret scolaire.' The right column is titled 'Représentant légal' and contains a login form. The form has a heading 'Je me connecte avec mon compte EduConnect'. It includes an 'Identifiant' field with a placeholder 'Identifiant au format p.nom.XX' and a link 'Identifiant oublié ? →'. Below it is a 'Mot de passe' field with a placeholder and a link 'Mot de passe oublié ? →'. A blue 'Se connecter' button is centered below the fields. At the bottom of the form is a link 'je n'ai pas de compte →'. At the very bottom of the page, centered, is the word 'OU'.

EduConnect ← Changer de profil

Le compte EduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Représentant légal

Je me connecte avec mon compte EduConnect

Identifiant Identifiant oublié ? →

Identifiant au format p.nom.XX

Mot de passe Mot de passe oublié ? →

Se connecter

je n'ai pas de compte →

OU

Saisie des intentions d'orientation

🕒 Actualités

👤 Bourse de lycée

| 🎯 Orientation

📍 Affectation

📄 Fiche de renseignements

💰 Paiement des factures



Phase provisoire
Intentions
Courant 2^e trimestre

Phase provisoire
Avis provisoires
Après le conseil de
classe du 2^e
trimestre

Phase définitive
Choix définitifs
Courant 3^e trimestre

Phase définitive
Propositions
Après le conseil de
classe du 3^e
trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.



Je saisis les intentions d'orientation

Et

Je valide mes intentions
d'orientation

BAC + 5 minimum

BAC + 2/3

Priorité en BTS (Bac +2)

ETUDES SUPERIEURES (sélectives pour la plupart)

Vie active ou poursuite d'études

BAC PROFESSIONNEL

Introduction de familles de métiers

Environ 100 spécialités

***Conditions de l'Apprentissage :**
Alternance entre formation théorique au CFA et entreprise

- Avoir 16 ans ou 15 ans sortant de 3^{ème}
- CDD, 2 mois d'essai, statut salarié (fin des vacances scolaires)
- 5 semaines de congés/an, 35h hebdo
- Trouver l'employeur puis l'entreprise vous inscrit au CFA (contacter le CFA pour plus de précisions)
- Contrat doit être signé entre juillet et décembre
- Rémunération de 25 à 78% SMIC

BACCALAUREAT GENERAL

BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

- Choix de 3 enseignements de spécialité en 1ère dont deux conservés en 1^{ère} :
- Arts (plastiques, cinéma, audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre, arts du cirque)
 - Hist-géo, géopolitique, sciences politiques
 - Humanités, littérature, philosophie,
 - Mathématiques
 - Numérique et sciences informatiques
 - Physique-chimie
 - Sciences de la vie et de la terre
 - Sciences de l'ingénieur
 - Sciences économiques et sociales
 - LLCE (langues étrangères)
 - LLCA (latin/grec)
 - Biologie-écologie (LEGTA)

- ST12D Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- STL Sciences et Technologies de Laboratoire
- STMG Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- ST2S Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- STD2A Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- STAV Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant
- 2 : S2TMD Techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- 2 : STHR Hôtellerie et restauration

TERMINALE GENERALE

TERMINALE TECHNOLOGIQUE

TERMINALE PROFESSIONNELLE

CAP ou CAPA (1)

1^{ère} GENERALE

1^{ère} TECHNOLOGIQUE

1^{ère} PROFESSIONNELLE

2^{ème} année CAP

2^{ème} Générale et Technologique

2^{ème} Professionnelle

1^{ère} année CAP

Lycée d'enseignement général et technologique

Lycée professionnel (LP) ou Centre de Formation d'Apprentis (CFA*)



Passerelles entre les voies de formations

SCHEMA DES FORMATIONS APRES LA 3ème

CAP(A) = Certificat d'Aptitude Professionnelle (Agricole)
BTS = Brevet de Technicien Supérieur

(1) : les élèves de SEGPA (enseignement adapté) bénéficient d'un bonus pour entrer dans la plupart des CAP

(2) : Bac technologique possédant une seconde spécifique

LA VOIE PROFESSIONNELLE
CAP et BAC PRO
Transformations et valorisation

EN CAP

Des matières générales



15 ou 16H par semaine
appliquées au métier préparé

+

4H par semaine
en arts plastiques ou en sport

Les matières générales

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie
- langues étrangères

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

STATUT SCOLAIRE

EN BAC PROFESSIONNEL

Des matières générales



16 ou 17H par semaine

+

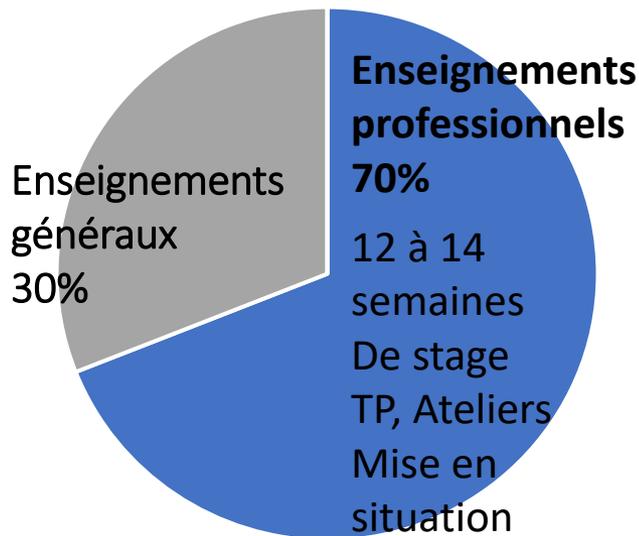
1H45 appliquée au métier

1H de prévention-santé-environnement

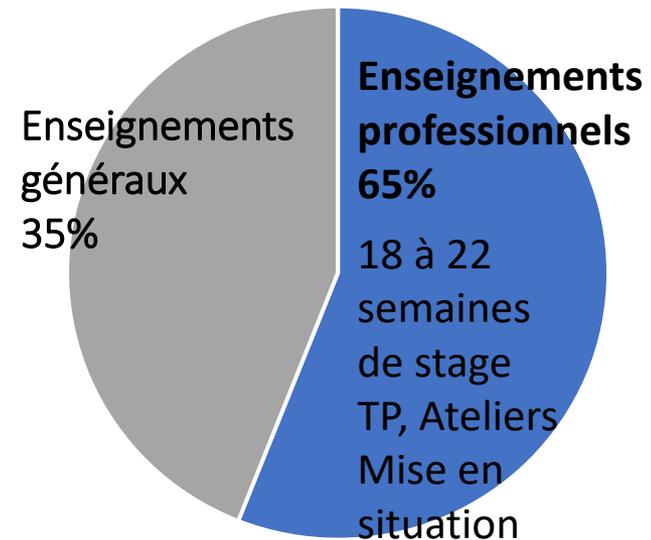
1H d'économie-gestion pour certaines spécialités

Les matières générales

- français
- mathématiques
- sciences
- histoire-géographie et EMC
- langues étrangères
- sport
- arts appliqués-cultures appliquées



CAP



BAC PRO

Introduction des familles de métiers en 2de professionnelle

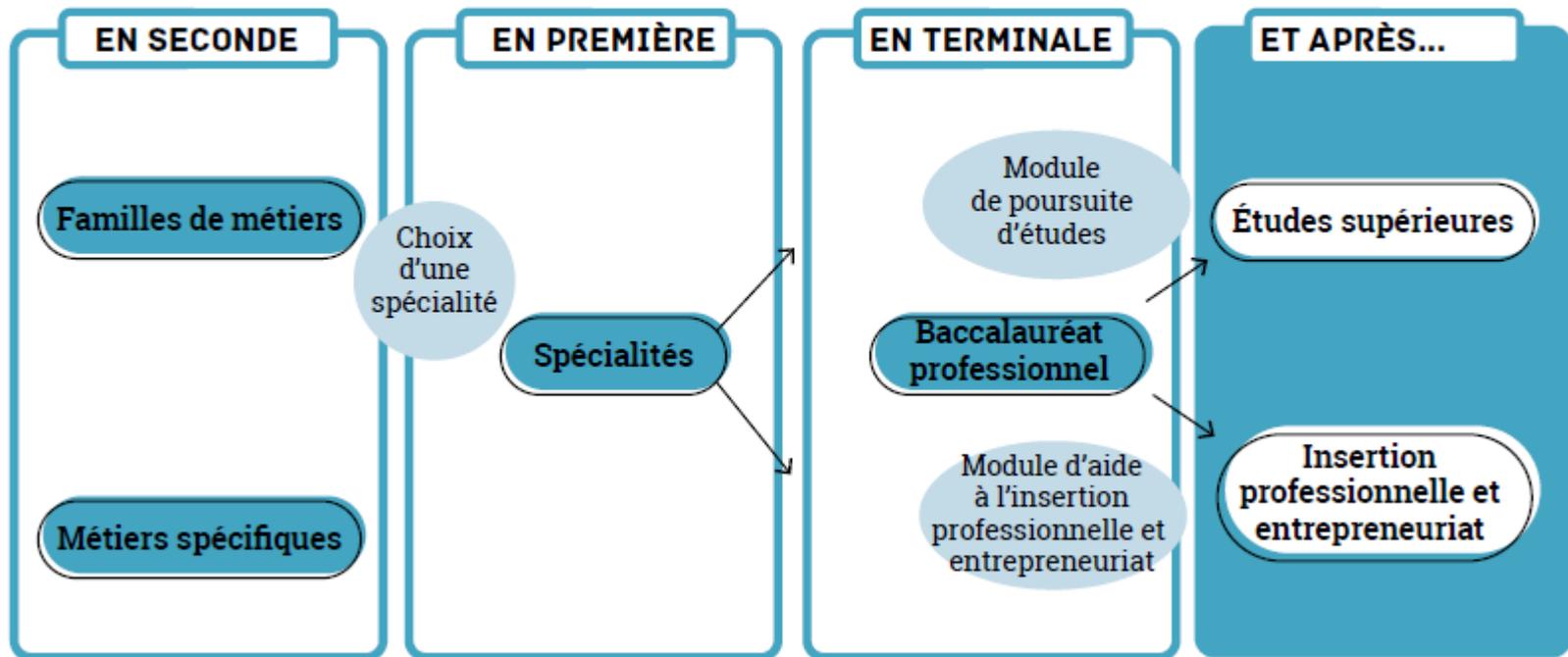
Les objectifs :

- Organisation progressive et réfléchie de l'orientation
- Culture professionnelle commune
- Synergie et interconnexions entre les métiers
- Professionnalisation par les compétences communes

= L'élève effectue une 2de commune organisée en famille de métiers pour mieux choisir en 1^{ère} sa spécialité de Bac Pro.

Le parcours de la 2de à la Tle Bac Pro

LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL : FACILITER L'ACCÈS AU MONDE PROFESSIONNEL ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Poursuite d'études dans la voie professionnelle

Un élève peut poursuivre ses études après son CAP ou son Bac pro
De nombreux diplômes sont possibles dont :

La MC (mention complémentaire), sous statut scolaire ou en apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis, **en 1 an après le CAP ou le Bac pro**

Le BP (brevet professionnel), en apprentissage et **en 2 ans après le CAP**. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier...). Il est exigé dans certaines professions (par exemple, fleuriste, coiffeur ou pâtissier) pour s'installer à son compte

Le BTS/BTSA (brevet de technicien supérieur/ agricole)

2 ans après un bac pro

Sous statut scolaire ou en apprentissage. Il permet d'**acquérir des compétences dans un domaine pointu** (transport, électronique, édition, design, etc.).

Environ **1/3 des bacheliers professionnels poursuivent en BTS ou BTSA.**

Places réservées pour les élèves ayant un bon dossier et une forte motivation,

L'apprentissage, une autre façon de préparer un CAP ou un Bac Pro

Objectifs	Conditions	Statut
Apprendre un métier Préparer un diplôme tout en travaillant : Alternance 1/3 CFA (ou LP) 2/3 chez un patron Entrer dans la vie active	Avoir 16 ans ou 15 ans sortant de 3 ^{ème} Trouver un employeur/Maître d'apprentissage Être reconnu apte par la Médecine du Travail	Salarié à part entière 35h hebdo Ponctualité Assiduité Respect des règles 5 semaines de congés/an CDD, 45 jours d'essai Rémunération de 28 à 78% du SMIC : 411 € à 1180 €/mois. Varie selon âge (100% si 26 ans et +) Durée du contrat peut varier selon situation de l'apprenti (e)

Vouloir un apprentissage ne dispense pas d'effectuer des vœux en LP via AFFELNET !



Nouveau

Création d'une unité professionnelle facultative « secteur sportif » Juillet 2021

Dans le département, **le LPO G.Leygues-Couffignal à Villeneuve** offre cette **option sport uniquement accessible en classes de 1^{ère}** :

- AGORA
- Métiers de l'accueil
- Commerce et vente option A
- Commerce et vente option B

Suivi de 2h EPS (option) et plusieurs périodes de stages obligatoires en structure sportives

Si le titulaire d'un de ces Bacs pro obtient 10/20 ou plus à cette option et 12/20 ou plus au module d'EPS obligatoire, il obtient de droit 2 modules de formations nécessaires à l'obtention **du BPJEPS(Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)**

 **Les titulaires du bac pro Animation Enfance Personnes Agées** obtiennent de droit 3 modules de formations nécessaires à l'obtention du BPJEPS

SECTIONS PARTICULIERES

Sections sportives : peuvent nécessiter de passer des tests et/ou un entretien.

De niveaux variables, elles peuvent concerner aussi le plus haut niveau : pôle espoirs et pôle France (sélection académique).

Sections linguistiques : sections européennes (en anglais, en espagnol...). On pratique une des matières du bac en langue étrangère et on peut obtenir une mention européenne au bac pro.

Sections ULIS : dispositifs qui s'adaptent au handicap du jeune et qui favorise l'obtention du bac pro dans de bonnes conditions pédagogiques.

***LES PROCÉDURES D'AFFECTATION
EN VOIE PROFESSIONNELLE:***

Tous les vœux de la **VOIE PRO** sont contingentés donc les places sont limitées

- **Saisir aussi les vœux pour les établissements privés voie pro (ou voie générale)** en lycées (sauf pour L'Oustal) ou MFR mais il **est fortement recommandé de prendre contact avec la Direction pour les modalités d'inscription**
- **Jusqu'à 10 vœux possibles, 5 hors académie**
- Une fois l'affectation connue, la famille doit procéder à **l'inscription** dans l'établissement

L'affectation est calculée sur :

- **la base d'un barème** (dossier scolaire : notes et compétences)

+

- **le nombre de places disponibles dans l'établissement** d'où l'intérêt d'indiquer plusieurs vœux pour augmenter les chances d'affectation.

Remarques :

Après la 3^{ème}, l'élève peut choisir le bac pro qui sera réparti soit en 2de commune organisée en famille de métiers soit dans une 2de hors famille de métiers

Il faut donc être attentif au fait que la 2de Famille de métiers choisie débouche sur un bac pro de la même famille de métiers

2de pro famille de métiers	Spécialité 1 ^{er} et Tle bac pro	Etablissements
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	<ul style="list-style-type: none">- Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités- Logistique- Organisation de transport des marchandises	<ul style="list-style-type: none">- LP Lezgues Couffignal VLot- LP A. Lomet Agen- LP Benoit d'Argy Fumal- LP privé Notre dame de la Compassion Marmande- LP Lezgues Couffignal VLot- LP A. Lomet Agen

Affectation dans les sections professionnelles à conditions d'accès règlementées

Un certain nombre de formation nécessiteront **des prérequis** (visite médicale, test d'aptitude, entretien de motivation, examen de moralité, casier judiciaire vierge...). Liste actualisée en mai 2023.

Les familles devront donc prendre contact avec l'établissement.

- 2de pro Aéronautique section franco-allemande, option systèmes
- **2de pro Conducteur de transport routier de marchandise** (LPO Jean Baylet notamment, 82)
- 2de pro technicien d'intervention sur installations nucléaires
- **Bac pro Métier de la sécurité**
- CAP Palefrenier soigneur
- **2de pro agricole Conduite et gestion de l'entreprise hippique, Nérac** (les tests de sélection s'effectuent pendant les mini-stages pour éviter de faire revenir les élèves qui seraient éloignés. Si Mini-stages annulés, session prévue courant mai).
- 2de pro agricole Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- Les 2de pro et CAP du lycée Maritime de Ciboure

Affectation en 1^{ère} CAP

Particularité, les 3^{ème} SEGPA sont prioritaires sur beaucoup de CAP sauf :

- CAP coiffure, Lomet à Agen
- CAP Fleuriste, l'EREA de Villeneuve/Lot
- CAP SAPVER, Fazanis à Tonneins

Le CAP en apprentissage

Il est **vivement conseillé d'effectuer des vœux sous statut scolaire** en CAP et 2de Pro (si le passage en 2de pro est favorable).

Le jeune peut donc saisir en 1^{er} vœu sa formation en apprentissage sans être pénalisé sur ses autres vœux sous statut scolaire en LP

= Rechercher un apprentissage ne dispense pas d'effectuer des vœux sous statut scolaire !

Le nouveau lycée General et Technologique



- Acquérir une culture générale, approfondir ses connaissances et compétences
- Tester ses goûts et ses aptitudes
- Préparer et préciser ses choix pour une poursuite d'études dans le supérieur

L'organisation de la 2de Générale & Technologique

- ➔ **Tronc commun obligatoire** pour tous 25h30
- ➔ **Enseignement optionnel Général et Technologique :**
Plusieurs possibilités :

1/ N'en choisir aucun !

2/ En choisir 1 : G ou T

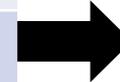
3/ En choisir 2 :

G et T / G **et LCA* / T **et** LCA**

4/ En choisir 3 : G et T + LCA

Tronc commun 25h30

Français	4h
Histoire-géographie	3h
Langue vivante A Langue vivante B	5h30
Mathématiques	4h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Physique-chimie	3h
Education physique et sportive	2h
Enseignement moral et civique	18h/an
Sciences économiques et sociales	1h30
Sciences numériques et technologiques	1h30



**« module
de réconciliation »
avec les
mathématiques**

*Source, Ministère de
l'Education Nationale*



**2 nouveaux
enseignements**

L'enseignement optionnel général

Enseignements Optionnels G 3h Lycées	Langues et Cultures de l'Antiquité	Langue vivante C (étrangère ou régionale)	EPS	Ecologie Agronomie Territoires Développement durable	Arts					
					Cinéma- audiovisuel	Histoire des arts	Arts** plastiques	Théâtre	Danse	Musique**
Palissy Agen	Latin Grec	Arabe Italien Russe	X				X			X
De Baudre Agen	Latin	Arabe	X							
Couffignal-Leygues Villeneuve	Latin Grec	Italien	X					X		
G. Sand Nérac	Latin	Italien	X					X		
Val de Garonne Marmande	Latin Grec	Italien Occitan								X
Stendhal Aiguillon	Latin		X		X	X				
Filhol Fumel	Latin Grec	Italien								
LEGTA A. Fallières, Nérac				X						
LEGTA E. Restat, St Livrade				X						

Sur dossier ** !

- Notes du 1^{er} et 2^{ème} Tr.
- Lettre de motivation de l'élève
- Lettre/avis du professeur

L'enseignement optionnel technologique

Lycées	Enseignements optionnels T 1h30	Management et Gestion	Santé et Social	Biotechnologies	Sciences et laboratoire	Sciences de l'ingénieur	Création et innovation technologiques	Création et Culture Design 6h	Danse Musique Théâtre 6h (Bordeaux)	Hippologie et équitation	Pratiques sociales et culturelles	Pratiques professionnelles
Palissy Agen		X		X	X							
De Baudre Agen		X				X	X					
Couffignal-Leygues Villeneuve		X			X	X	X	X				
G. Sand Nérac		X			X							
Val de Garonne Marmande		X		X	X	X	X					
Stendhal Aiguillon			X		X							
Filhol Fumel		X				X						
LEGTA A. Fallières, Nérac										X	X	X
LEGTA E. Restat, St Livrade										X		

Vers le bac
STD2A

Les sections linguistiques

	Sections Européenne	Sections Binationales	Sections internationales
Public	<p>Motivé, à l'aise dans la langue choisie</p> <p>Renforcer les compétences linguistiques Une matière (Histoire Géo ou PC) est enseignée dans la langue choisie</p> <p>Bac avec mention européenne</p>	<p>Bon niveau et motivation (notes, séjours linguistiques...)</p> <p>Compétences approfondies en Anglais, espagnol ou allemand</p> <p>Double diplôme La littérature et au moins un autre enseignement non linguistique suivis dans la langue choisie</p>	<p>Très bon niveau</p> <p>Bilinguisme : compétences et connaissance approfondie des deux cultures</p> <p>Double diplôme (bac français et bac français option internationale)</p>
Accès	<p>De plus en plus sur dossier (notes du 1^{er} et 2^{ème} tr, lettre de motivation (qui peut être exigée en anglais, Lycée Stendhal), Lettre/recommandation du professeur</p>	<p>Sur dossier + Affelnet</p>	<p>Sur commission d'admission + Affelnet</p>
Etablissements	<p>Anglais : Palissy, De Baudre, Stendhal, Filhol, G.Sand, LPO Leygues-Couffignal et Val de Garonne Legta E. Restat et A.Fallières LP Lomet, J.de Romas et Fazanis</p> <p>Espagnol :Palissy, de Baudre, Val de Garonne Legta E.Restat</p>	<p>Bachibac Franco-espagnole Palissy (+ 6 ds l'académie)</p> <p>Abibac Franco-allemande Pessac et Pau</p> <p>Esabac Franco-italienne Talence</p> <p>G.Leygues-Couffignal à Villeneuve</p>	<p>Américain Lycée Magendie Bdx</p> <p>Anglais Ste Clotilde Bdx</p> <p>Espagnol Magendie Bdx M.Ravel St Jean de Luz</p> <p>Russe Camille Jullian Bdx</p>

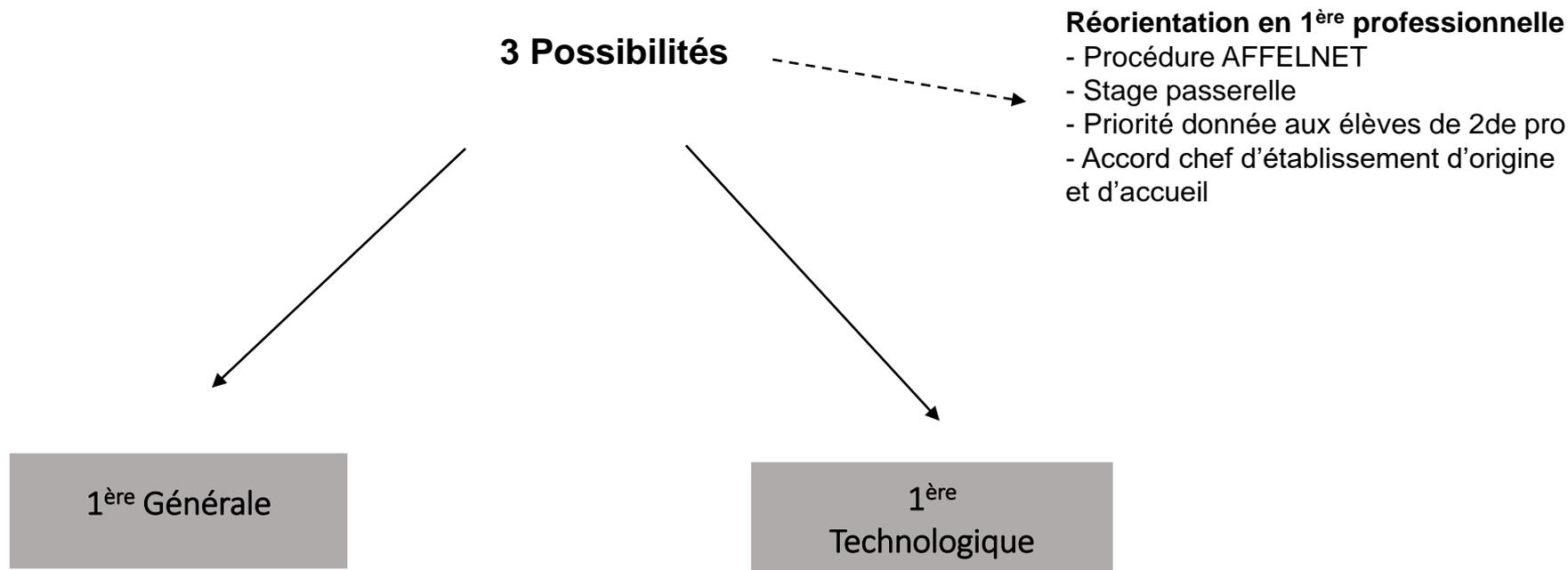
Les sections sportives

Organisation	Public ciblé	Accès	Activités sportives
Horaires aménagées, 4 à 8 h selon niveau et activité choisie en plus de l'EPS, de la pratique en club, l'UNSS...	Bon niveau et motivé	Varie selon établissement : Entretien avec proviseur, épreuves de sélection Dans tous les cas : Pratique sportive régulière, examen médical et compétences scolaires Dossier à retirer au 2 ^{ème} Trimestre	Canoë-Kayak et VTT Legta E. Restat, St Livrade/Lot Equitation Legta A, Fallières, Nérac Football G. Sand, Nérac LPO Val de Garonne, Marmande B. Palissy, Agen Rugby LP Lomet, Agen LPO Val de Garonne Legta A. Fallières G. Sand, G. Leygues-Couffigna, Villeneuve/Lot

Brevet d'initiation aéronautique

Organisation	Public ciblé	Etablissements
En club ou établissement scolaire Examen portant sur 5 thèmes : - Météorologie et aérologie (aérodynamique, aérostatique, principe de vol) - Études aéronefs et engins spatiaux - Navigation, réglementation, sécurité de vol - Histoire et culture de l'aéronautique	Avoir au moins 13 ans	De Baudre, Agen LPO Val de Garonne, Marmande

Après la 2de Générale et Technologique



Il faut choisir le baccalauréat que l'on veut passer en fonction de l'élève que l'on est !!

Le nouveau bac 2021, 1^{ère} et Tle Générale

1/ Les séries disparaissent = Bac G

2/ Nouvelle organisation des enseignements :

- Tronc commun

- Enseignements de spécialité 12h

- 3 enseignements en 1^{ère} (3x4h)
- 2 en Tle sur les 3 choisis en 1^{ère} (2x6h)

- Enseignements optionnels

- Accompagnement à l'orientation

3/ Répartition des épreuves du bac

- 40% en contrôle continu
- 60% en épreuve terminale dont le nouveau bac (dont le Grand Oral)

Enseignements communs	1 ^{ère} (16h)	Tle (15h30)
Français	4h	/
Philosophie		4h
Histoire/géographie	3h	3h
Langues vivantes LVA et LVB	4h30	4h
Enseignement scientifique	2h	2h
EPS	2h	2h
Enseignement moral et civique	18h annuelles	18h annuelles
Enseignements de spécialité	12h	12h
Total horaire	27h30	27h

Nouveauté pour les lycées Rentrée 2023* :

Rendre obligatoire en classe de 1^{ère} générale l'heure et demie de mathématiques pour tous les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématique, afin de solidifier la formation commune de tous les élèves en mathématiques.

* Source : Ministère de l'Education Nationale

Les enseignements de spécialité en 1^{ère} et Tle Générale

Lycées	Enseignements de Spécialités	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	Humanité, littérature, philosophie	Sciences économiques et sociales	Mathématiques	Physiques-chimie	Sciences de la vie et de la terre	Biologie-écologie	Sciences de * l'ingénieur	Numérique et sciences informatiques	Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité	Arts					
													Cinéma-audiovisuel	Histoire des arts	Arts plastiques	Théâtre	Danse	Musique
Palissy Agen	X	Anglais Espagnol	X	X	X	X	X				X	Latin Grec			X			X
De Baudre Agen	X	Ang, All, Italien, Esp	X	X	X	X	X			X	X							
Couffignal-Leygues Villeneuve	X	Anglais Espagnol	X	X	X	X	X			X	X	Latin grec						
G. Sand Nérac	X	Anglais	X	X	X	X	X								X			
Val de Garonne Marmande	X	Anglais Espagnol	X	X	X	X	X			X	X	Latin						
Stendhal Aiguillon	X	Anglais	X	X	X	X	X				X		X	X				
Filhol Fumel	X	Anglais Espagnol	X	X	X	X	X			X		Latin Grec						
LEGTA A. Fallières, Nérac																		
LEGTA E. Restat, St Livrade						X	X		X									

* Les élèves qui suivent cette spécialité en Tle bénéficient de 2h complémentaires en sciences physiques

Education physique, pratique et culture sportive, depuis la rentrée 2021, une nouvelle spécialité uniquement à G Sand, Nérac

La voie Technologique

Pour quel public :

Qualités d'organisation, de méthode et de rigueur dans le travail scientifique, enseignements appliqués et travaux pratiques

Objectifs :

Poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans au moins après le bac pour acquérir une qualification professionnelle (BTS, BUT, Classe prépa...)

Enseignements/organisation :

- 8 séries organisées autour de grands domaines
- Enseignements communs et enseignements de spécialité propres à chaque série, 3 en 1^{ère} et 2 en Tle

 ***Deux bacs technologiques qui nécessitent d'effectuer une 2^{de} Spécifique***

Le bac S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Danse et de la Musique

Bordeaux, Lycée Camille Jullian

Admission sur dossier, entretien et tests d'aptitudes

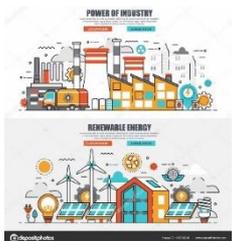
Inscription en parallèle au conservatoire

Le bac STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- *Talence, Lycée d'hôtellerie et de tourisme de Gascogne*

- *Biarritz, Lycée Biarritz Atlantique*

La voie Technologique dans le 47



STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement

(De Baudre, Couffignal et Leygues, Val de Garonne)

Physique-chimie et mathématiques industrielles

+ au choix :

- Architecture et construction ou
- Energies et environnement ou
- Innovation technologique et écoconception ou
- Système d'information numérique

STAV

Agronomie et du Vivant

A. Fallières
E. Restat



Territoire et économie

+ au choix :

- Aménagement
- Production
- Transformation



STD2A

Design et Arts Appliqués, Couffignal et Leygues

- PC
- Analyse et méthode en design
- Conception et création en design et métiers d'art



STL

Laboratoire (Palissy)

- PC et mathématiques
- Biologie-biochimie
- Biotechnologie ou PC en laboratoire



ST2S

Santé et Social (Stendhal)

- Chimie, Biologie et Physiopathologie humaine
- Sciences et techniques sociales et sanitaires



STMG

Management et Gestion

(De Baudre, Palissy, Couffignal, Sand, Val de Garonne, Filhol)

Droit et économie

+ au choix :

- Ressource humaine ou
- Gestion et finance ou
- Marketing ou
- Système d'information de gestion

PROCEDURES D'AFFECATION EN VOIE GENERALE

- Pour une demande en **2de Générale et Technologique**, vous avez aussi la possibilité d'effectuer plusieurs vœux hors lycée de secteur mais il faut **impérativement mentionner en dernier vœu, le lycée de secteur** (G. Sand pour les élèves résidents sur Lavardac et le Lycée Stendhal à Aiguillon pour les élèves domiciliés à Buzet)
- **Un élève peut à la fois saisir des vœux en voie professionnelle et terminer par la 2GT de son lycée de secteur s'il a obtenu un avis favorable pour la 2GT** (sécurité supplémentaire s'il n'est pas pris sur ses vœux en voie pro)

LES DEROGATIONS POUR LA 2DE GT

Généralement, pas de dérogation pour les enseignements optionnels en 2de !

Sauf dans certaines situations :

- Elèves souffrant d'un handicap
- Elèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- Elèves boursiers au mérite ou sur critères sociaux
- Elèves dont un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité
- Elèves dont le domicile est en limite de zone de desserte ou proche établissement
- Elèves devant suivre un **parcours scolaire particulier (lorsque la section sportive souhaitée n'est pas dans le lycée de secteur de l'élève)**
- **Autre** (exemple: si l'élève en sait déjà qu'il veut effectuer un bac technologique comme STI2D qui n'existe pas dans son lycée de secteur ou une spécialité en 1^{ère} comme Sciences de l'ingénieur)

Remarques :

- Pas de sectorisation pour les bacs technologiques
- Spécialités de 1^{ères} : priorité aux élèves qui sont dans le lycée dès la 2^{sde} d'où l'intérêt du motif « Autre »

Sauf l'an dernier, possibilité de dérogation pour les élèves souhaitant suivre certains **enseignements optionnels technologiques de 2de G&T** dans le cadre d'un projet d'accès à une **1^{ère} STI2D ou STL ou ST2S** :

- **Biotechnologies (STL/ST2S)**
- **Sciences et Laboratoire (STL)**
- **Création et innovation technologique (STI2D)**
- **Santé et social (STL/ST2S)**

Saisir le motif « parcours scolaire particulier »

LES VŒUX CONTINGENTÉS POUR LA 2GT (PAS DE DÉROGATION)

Rappel : vœu contingenté = places limitées donc sur barème de notes ou commission (avoir un bon dossier)

- L'enseignement optionnel 2de générale et technologique **Création et Culture Design** à Villeneuve
- **2de spécifique Sciences et technologie de l'hôtellerie et de la restauration (STHR, Gironde)**
- **2de GT en établissement agricole**

LES SECTIONS À RECRUTEMENT PARTICULIER (TESTS ET/OU COMMISSIONS)

- **2de GT Sections binationales :**
 - **Bachibac Palissy, dossier complet à prévoir pour courant mai**
 - **Esabac Leygues-Couffignal.**

Pour plus d'informations :

www.onisep.fr (Guide National « Après la 3^{ème} »)

Jeunes.nouvelle-aquitaine.fr (Offre de formation régionale Nouvelle Aquitaine)
Orientation/choisir son orientation après la 3^{ème}

Quandjepasselebac.education.fr

Nouvelle-voiepro.fr

Monorientationenligne.fr

Orientation-pour-tous.fr

Ambitionetavenir47.fr (espace numérique de l'orientation dans le 47)

Cidj.com (informations sur les métiers, les études, l'orientation)

Educagri.fr (informations sur l'enseignement agricole)



PERMANENCES

Déborah PAILHERE

Psychologue de l' EN, Spécialisé Conseil en orientation

Le jeudi en semaine A 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Un lundi/mois 9h30-12h30

RDV à prendre à la vie scolaire

Le mardi au

Centre d'Information et d'Orientation (CIO) d'Agen

48 bis rue René Cassin

05.53.66.51.07

Sur RDV du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

(ouvert durant les vacances scolaires)